
Développement de la collecte des textiles usagés

Commune de Vitry sur Seine

Hotel de Ville - Direction Adjointe Voirie Environ
2 Avenue Youri Gagarine
94407 Vitry-sur-Seine

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Delphine Luczka

delphine.luczka@mairie-vitry94.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

La ville de Vitry-sur-Seine s'est engagée avec l'ADEME dans la mise en oeuvre d'un Programme Local de Prévention des Déchets le 1er janvier 2011.

Tous les ans, ce sont plus de 2,5 milliards d'articles textiles, linge de maison et chaussures (TLC) qui sont mis sur le marché. Face à ce constat, il apparaît primordial que les textiles usagés ne finissent pas dans la poubelle, qu'ils puissent être réemployés ou que les matières soient récupérées pour d'autres utilisations.

C'est dans ce cadre que la Ville a décidé d'équiper le territoire de points d'apports volontaires pour les TLC qui viennent en complément des vestiaires associatifs déjà présents.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs sont les suivants :

- détourner les TLC de la poubelle ordures ménagères
- développer un maillage de bornes de collecte permettant d'atteindre les recommandations d'Eco-TLC (1 borne pour 2000 habitants) d'ici 2015 (43 bornes)
- collecter 308 tonnes de textiles d'ici à 2015
- informer et sensibiliser la population sur l'intérêt de la collecte des TLC, les moyens mis à leur disposition et le réemploi

Résultats quantitatifs

- 50 points de collecte implantés sur le territoire en 2013
- 83,38 tonnes collectées en 2013 contre 20,92 tonnes en 2012

Résultats qualitatifs

Dès leur installation, toutes les bornes ont été utilisées.

Peu de dépôts sauvages autour des bornes.

MISE EN OEUVRE

Planning

T4 2011 : rencontre des différents prestataires de collecte des textiles

Septembre 2012 : rédaction du DCE "Fourniture, installation, exploitation, maintenance et entretien de bornes pour la collecte des textiles, linge de maison et chaussures des particuliers"

Octobre 2012 : mise en concurrence / lancement de la publicité pour le marché de collecte des textiles, linge de maison et chaussures

Janvier 2013 : notification du marché de collecte des textiles, linge de maison et chaussures à la société Ecotextile

Janvier 2013 : envoi d'un courrier présentant le collecteur retenu par la ville aux bailleurs et demande si possibilité d'installer des bornes dans leurs résidences

Février 2013 : réponse positive du bailleur Immobilière 3F

Mars 2013 : validation des emplacements et pose des 11 premières bornes sur le domaine public

Mars 2013 : mise en ligne sur le site internet des points de collecte via un plan interactif

Avril 2013 : information des habitants sur la mise en place des bornes via des articles de communication dans la presse municipale (Vitry Hebdo et Vitry le Mensuel)

Juin / juillet 2013 : travail sur l'implantation des points de collecte et validation des emplacements après une visite terrain

Août 2013 : pose de 38 bornes sur le domaine public

Octobre 2013 : signature d'une convention entre Ecotextile et Immobilière 3F

Octobre 2013 : insertion d'une page prévention sur le site internet de la ville

Novembre 2013 : distribution du Mémo tri dans le mensuel de la ville (37 000 exemplaires) intégrant le tri des textiles

Décembre 2013 : installation d'une borne sur le parc locatif du bailleur Immobilière 3F

Janvier 2014 : signature de la convention avec Eco-TLC

Janvier 2014 : affichage d'une campagne de communication dans les abribus

Juin 2014 : sensibilisation au réemploi et à la valorisation des textiles usagés sur les 2 marchés de la ville

Août 2014 : collecte des vêtements oubliés dans les écoles de la ville

Moyens humains

L'animateur du Programme Local de Prévention des Déchets

Le responsable de la collecte des déchets ménagers

Le service occupation du domaine public

Les animateurs déchets

Le service communication

Moyens financiers

Aucun coût pour la collectivité concernant le marché.

Communication :

- Signalétique borne : 438 € TTC
- Affiches abribus (conception, impression et pose) : 2 898 € TTC

Recettes :

- Redevance pour l'occupation du domaine public
- Eco TLC : soutien pour les actions de communication si l'on dispose au moins d'un point d'apport volontaire pour 2 000 habitants (0,10 € / hab)

Moyens techniques

Bornes de collecte des TLC (fourniture, installation, exploitation et maintenance par le prestataire)

Presse municipale

Site internet

Abribus

Extranet d'Ecotextile pour le suivi des tonnages

Partenaires mobilisés

Ecotextile

Eco-TLC

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Action facilement reproductible sur d'autres territoires.

Difficultés rencontrées

/

Recommandations éventuelles

- Ne pas oublier de communiquer sur les vestiaires associatifs locaux
- Porter une attention particulière aux emplacements des bornes
- S'assurer du bon entretien des bornes

Mots clés

REEMPLOI | PREVENTION DES DECHETS | MENAGE |
TEXTILE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les
régions